



# La carte OPUS

## Pour se déplacer en toute liberté !

Année scolaire 2019-2020

### Pour les élèves de la CSSMI intégrés au transport collectif.

Depuis plus de vingt ans, plus d'un millier d'élèves de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI) utilisent le réseau d'autobus public pour se rendre à l'école.

#### Comment ça marche ?

La CSSMI remet aux élèves concernés une carte OPUS avec photo, chargée d'un titre de transport valide jusqu'au 30 juin suivant (sauf exception).

En plus de pouvoir se rendre à l'école, le détenteur d'une carte OPUS avec photo peut se déplacer gratuitement sur l'ensemble du réseau d'autobus d'exo Laurentides, et ce, en tout temps.

Les cartes OPUS avec photo seront distribuées au cours du mois d'octobre. D'ici là, les élèves pourront tout de même monter à bord des autobus des lignes intégrées pour se rendre à l'école. Ils devront cependant attendre d'avoir la carte en main pour se déplacer ailleurs sur le réseau.

- En cas de perte, vol ou bris de la carte, communiquez au **1 833 allo exo (255-6396)**. Le coût de remplacement de cette carte est de 15 \$.
- Lors de chaque montée à bord, il est obligatoire de valider la carte OPUS et d'en montrer la photo au chauffeur.
- Si l'élève oublie sa carte, le chauffeur lui remet un avis de déplacement sans titre, valide pour la journée.
- Un élève a droit à trois avis, après quoi les avis subséquents doivent être signés par un parent ou un tuteur. De plus, des frais d'embarquement s'appliquent.

#### Normes et règlements

L'élève doit respecter le règlement d'exo concernant les normes de sécurité et de comportement.

[exo.quebec/voyagez-101](http://exo.quebec/voyagez-101)

En cas d'infraction, l'élève reçoit un avis disciplinaire à faire signer par un parent ou tuteur, sans quoi l'embarquement pourrait lui être refusé le lendemain. En cas d'infraction majeure, la carte OPUS de l'élève peut être désactivée et/ou l'élève expulsé de l'autobus.

**Prenez note que si un élève quitte l'école, sa carte OPUS sera désactivée.**

#### Service à la clientèle

**1 833 allo exo (255-6396)**

**Lundi au vendredi:** 6 h à 20 h 30

**Samedi, dimanche et jours fériés:** 9 h à 17 h

Vous pouvez également joindre le service à la clientèle en remplissant le formulaire en ligne disponible sur [exo.quebec/nousecrire](http://exo.quebec/nousecrire).

#### Points de vente et services

- **Bureau administratif et opérationnel de la Couronne Nord**  
37, rue Turgeon, 3<sup>e</sup> étage, Sainte-Thérèse<sup>1</sup>  
**Lundi et jeudi:** 8 h 30 à 20 h  
**Mardi<sup>2</sup>, mercredi et vendredi:** 8 h 30 à 18 h  
**Samedi, dimanche et jours fériés:** Fermé
- **Complexe aquatique Saint-Eustache**  
230, boul. Arthur-Sauvé, Saint-Eustache  
Pour les heures d'ouverture, contactez le service à la clientèle d'exo.
- **Gare intermodale de Saint-Jérôme**  
280, rue Latour, Saint-Jérôme  
Pour les heures d'ouverture, contactez le service à la clientèle d'exo.

#### Notes

1. Prenez note que notre bureau sera relocalisé au 83, rue Turgeon, 2<sup>e</sup> étage, Sainte-Thérèse au courant du mois d'octobre. Vérifiez nos plateformes d'information avant de vous déplacer.
2. Ouvert jusqu'à 20 h du 11 août au 9 novembre 2019